

## Lévesque, Claudette

---

**De:** Dubois, Véronique  
**Envoyé:** 23 mai 2012 13:18  
**À:** 'Louise Martin'  
**Cc:** Secrétariat; Greffe  
**Objet:** RE: compteurs Itron Hydro-Québec

Madame Martin,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre courriel du 22 mai 2012, lequel sera déposé, dans le courant de la journée, au dossier R-3788-2012 relatif à la demande de fixation des tarifs et conditions de distribution d'électricité relative à une option d'installation d'un compteur n'émettant pas de radiofréquences

(<http://internet.regie-energie.qc.ca/DEPOT/WebPages/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=129&phase=1&Provenance=D> ).

Vous pourrez suivre l'évolution de ce dossier directement à partir de notre site internet, y compris l'audience qui se tiendra du 13 au 22 juin 2012 à l'adresse suivante : <http://internet.regie-energie.qc.ca/Depot/WebPages/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=129&phase=1&Provenance=A>

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Madame Martin, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
(514) 873-3303  
[veronique.dubois@regie-energie.qc.ca](mailto:veronique.dubois@regie-energie.qc.ca)



**Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce document?**

Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont joints peuvent contenir de l'information confidentielle. Ils sont transmis exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance, les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont joints.

---

**De :** Louise Martin [<mailto:louise.martin@live.ca>]

**Envoyé :** mardi 22 mai 2012 23:33

**À :** Dubois, Véronique

**Objet :** compteurs Itron Hydro-Québec

Bonjour,

Je vous demande de verser mes observations au dossier R-3788-2012 relatif à la demande de fixation des tarifs et conditions de distribution d'électricité relative à une option d'installation d'un compteur n'émettant pas de radiofréquences.

À qui de droit,

Depuis nos rénovations, c'est-à-dire environ 8 ans, je vis de graves préjudices à cause de l'installation sur notre maison, à notre insu, par Hydro-Québec d'un compteur Itron de première génération doté d'un émetteur de radiofréquences dont les émissions constantes ont sérieusement hypothéqué ma santé et celle de ma fille. Ma santé et ma qualité de vie ainsi que le témoignage inclus ci-après le démontre, sont affectés depuis cette installation aussi, j'estime qu'il est vital que la

Régie exige d'Hydro-Québec d'accorder le même droit de retrait aux clients chez qui un tel compteur de première génération a été installé afin qu'ils puissent ainsi se prévaloir du même droit de retrait que celui accordé aux personnes qui ne veulent pas d'un compteur « intelligent » Landis+Gyr en raison des micro-ondes néfastes qu'ils émettent. Il est également essentiel que la Régie tienne compte du fait qu'il serait profondément injuste pour les clients de devoir payer Hydro-Québec pour l'empêcher de porter atteinte à leur santé, et ce sans avoir jamais demandé ni obtenu le consentement de ses clients à être exposé à un tel risque permanent pour leur santé et celle de leurs enfants, de leurs animaux domestiques et même de leurs voisins dans certains cas. Je vous demande instamment de porter cette demande ainsi que le témoignage suivant à l'attention des régisseurs étudiant présentement ce dossier.

J'ai assisté dernièrement à la conférence de mon professeur de danse Aïcha, (Dominique Brillon) qui nous a expliqué les causes de ses problèmes de santé. Qu'elle ne fut pas ma surprise de constater que j'ai une grande partie des symptômes qu'elle a énumérés. C'est alors que j'ai commencé à me poser des questions à savoir si je n'avais pas développé moi-même une électrosensibilité. J'ai pris la peine de lire toutes les informations que Dominique nous avait préparées et j'ai continué mes recherches de mon côté.

Une fois rendue chez moi, j'ai été vérifier quel compteur d'Hydro-Québec était installé chez moi. Avec stupeur, j'ai réalisé que nous avons un compteur de première génération Itron. Mes recherches ont remonté aux rénovations de notre demeure, période à laquelle nous avons refait le revêtement extérieur et que le compteur électromécanique que nous avons à ce moment a été endommagé accidentellement par les ouvriers. C'est alors qu'Hydro-Québec en a profité pour nous installer ce type de compteur sans demander notre avis.

Mes problèmes de santé ont commencé par un état de fatigue qui a dégénéré en fatigue chronique, suivi de maux de tête, migraines atroces, vertiges, nausées matinales jusqu'au dîner, irritabilité, anxiété, stress, dérèglements menstruels et hormonaux causant des migraines qui ont progressé en durée et en intensité de même qu'en fréquence. Et je me suis mise à avoir des problèmes de psoriasis du cuir chevelu, eczéma sur les mains, allergies à divers produits chimiques tel que parfums, produits ménagers, peintures, etc. À cela, s'est rajouté des chutes de pression artérielle, des palpitations cardiaques, de l'insomnie, des pertes de mémoire, pertes de concentration, baisse de libido et des symptômes de dépression majeure.

Pourtant je suis une personne qui prend soin de sa santé, je fais environ 10 heures d'exercices par semaine avec la danse orientale et le conditionnement physique et malgré tout, ma santé continue toujours de décliner. J'ai consulté plusieurs médecins et des spécialistes et il n'y a pas de cause apparente à mon état de santé. On me dit que c'est la pré-ménopause, que les causes sont hormonales et on me prescrit plusieurs médicaments mais mon état ne s'améliore toujours pas. Au printemps 2011, je suis partie 2 semaines en voyage dans un environnement sain et à mon retour, je me suis retrouvée avec divers malaises qui m'ont conduit à un arrêt de travail pour plus d'un mois pendant lequel on m'a mis sous médication pour dépression majeure et j'ai réintégré mon travail progressivement sur 2 mois. Pendant mon congé de maladie j'ai rencontré un neurologue qui m'a fait passer un tacco pour les migraines que j'éprouvais et j'ai été stupéfaite de l'entendre m'annoncer que j'avais un petit kyste au cerveau derrière l'œil droit ainsi qu'une atrophie cervicale. Il m'a fait remarqué que j'étais trop jeune pour avoir ce genre de diagnostic et je ne comprenais vraiment pas pourquoi j'avais développé cela.

J'ai également réalisé que le compteur était installé à quelques pieds de la chambre à coucher de ma fille Cynthia et que sa tête de lit donnait sur le même mur. J'ai pris conscience que son état de santé s'est mis à se détériorer et elle vit maintenant avec des séquelles graves à cause des crises de convulsion qu'elle s'est mise subitement à faire peu après l'installation du compteur Itron.

Il est donc devenu évident que ma fille et moi avons des problèmes de santé reliés à l'installation de ce compteur Itron. C'est pourquoi je demande qu'Hydro-Québec vienne nous réinstaller un compteur électromécanique qui ne comporte pas de risque pour notre santé. J'espère que ce qui nous arrive à ma fille et moi ne se reproduiront pas chez d'autres personnes.

Louise Martin ([louise.martin@live.ca](mailto:louise.martin@live.ca))